

Rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la ville retraçant les actions menées au bénéfice des habitants du quartier prioritaire de Mouzimpré dans l'année 2022

Dans le cadre de son projet de cohésion sociale territoriale, la ville d'Essey-lès-Nancy a initié plusieurs actions en direction des habitants du quartier prioritaire de Mouzimpré au cours de l'année 2022, soit relevant du droit commun, soit au titre des crédits spécifiques de la politique de la ville.

I LES ACTIONS MENÉES SUR LE QUARTIER PRIORITAIRE RELEVANT DU DROIT COMMUN

1) La mise à disposition de l'espace Pierre de Lune

a) aux associations

La ville d'Essey-lès-Nancy, afin de promouvoir la vie associative sur le territoire communal, notamment sur le quartier de Mouzimpré, a procédé à la réhabilitation de l'espace « Pierre de Lune », sis 2 allée René Lalique, dans le cadre du plan de rénovation urbaine initié en 2008. Cet espace peut être mis à disposition 1 fois par an aux associations d'Essey-lès-Nancy à titre gratuit pour une séance récréative le week-end et en semaine pour une activité présentant un intérêt communal manifeste.

Si une association souhaite bénéficier d'une 2^{ème} location de l'espace Pierre de Lune dans l'année pour une séance récréative les week-ends et les jours fériés, elle bénéficie d'un tarif préférentiel variant entre 86 et 106 € selon les prestations envisagées.

b) aux particuliers habitant Essey-lès-Nancy

Les particuliers bénéficient d'un tarif préférentiel variant entre 86 et 106 € selon les prestations envisagées pour une location les week-ends et les jours fériés pour l'organisation d'un anniversaire, d'un repas de mariage, ...

L'espace Pierre de Lune a ainsi fait l'objet de 34 locations durant l'année 2022 (17 locations en 2021).

c) Dans le cadre de la mise en place des dispositifs périscolaires

La ville d'Essey-lès-Nancy organise des activités périscolaires pour les élèves relevant de l'école élémentaire de Mouzimpré, de l'école maternelle Delaunay et de l'école maternelle Galilée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

2) L'organisation du challenge annuel de basket en partenariat avec BATIGERE

Cette rencontre annuelle s'est tenue le mercredi 13 avril 2022 sur le terrain multisports de Mouzimpré. BATIGERE et la ville ont organisé le traditionnel barbecue pour l'ensemble des participants.

3) La gestion urbaine de proximité

L'entretien des espaces verts fait l'objet d'une large concertation entre la ville, le bailleur, la métropole et l'association foncière d'union libre pour harmoniser leurs interventions.

Concernant les dépôts réguliers à proximité des moloks, la procédure mise en place par la municipalité visant à lutter contre ces dépôts sauvages demeure efficace, notamment grâce aux diligences effectuées par la police municipale et le signalement régulier d'habitants du quartier. Pour rappel, la procédure est la suivante : le dépôt sauvage est balisé et une affiche est apposée durant une semaine. Un tract est distribué dans les boîtes aux lettres des alentours pour sensibiliser les habitants. La police municipale se tient à la disposition des riverains pour les aider à lutter contre ces incivilités.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a approuvé le 2 mai 2022 la mise en œuvre d'une nouvelle politique en matière de sanction des dépôts sauvages, consistant à appliquer des amendes administratives de 500 € et 1500 € selon le type de dépôt. L'enlèvement et le nettoyage peut également faire l'objet d'une refacturation par la commune. Lorsque l'auteur est identifié, la police municipale demande à ce qu'il procède à l'enlèvement du dépôt. Il n'a pas été dressé de procès-verbal de contravention en 2022. Les services techniques municipaux procèdent à l'enlèvement des dépôts pour lesquels les auteurs n'ont pu être identifiés.

Cependant, il n'est pas possible de laisser trop longtemps un dépôt sauvage, notamment pour des raisons d'hygiène mais aussi pour éviter la multiplication des dépôts sur un même site. C'est pourquoi, la ville a conventionné avec la métropole du Grand Nancy pour effectuer des tournées de nettoyage manuel à la demande de la commune, notamment les week-ends. Cette convention de prestations de propreté ne se limite pas au périmètre du quartier de Mouzimpré.

Le bailleur social BATIGERE dispose également d'un local pour stocker des encombrants lorsqu'ils ont été abandonnés par leurs locataires, notamment à l'issue de déménagements.

4) La réduction de la fracture numérique : un programme pluriannuel d'investissements dans les écoles du quartier prioritaire de Mouzimpré en 2022

La municipalité a souhaité faire du développement des usages numériques dans les écoles un axe prioritaire de son mandat en inscrivant son programme d'équipement informatique dans la politique nationale de lutte contre la fracture numérique et le projet de Refondation de l'École.

Un projet pluriannuel d'équipement reposant notamment sur la dotation de chaque classe en ordinateurs portables reliés à l'internet, de chaque école en bornes Wifi, en classes mobiles (tablettes numériques) et supports de projection adéquats (tableaux blancs interactifs ou vidéoprojecteurs) a été établi en concertation avec les directeurs des écoles élémentaires et maternelles de la ville et l'animateur TICE de l'Éducation Nationale.

Ainsi dans le cadre du plan de relance, la mise à niveau du socle numérique de l'école élémentaire de Mouzimpré s'est effectuée avec l'achat de 15 tablettes tactiles (avec valise de stockage et licences Edutab) pour 6.541,80 € et d'un écran numérique interactif de 75 pouces pour 3 180 €.

L'installation d'un écran numérique interactif de 65 pouces pour 2.785 € dans l'école maternelle Delaunay et l'achat d'un écran numérique interactif de 65 pouces pour 2.785 € et de 3 tablettes tactiles pour 647,82 € dans l'école maternelle Galilée.

L'école élémentaire de Mouzimpré et l'école maternelle Galilée ont été raccordées à la fibre optique moyennant un abonnement annuel respectif de 178,86 € et 243,40 € TTC.

L'ensemble des acteurs, qui ont convenu de se réunir une fois par an pour assurer le suivi du plan, entendent ainsi au travers de ce programme d'équipement décliné sur 6 ans (juin 2021-juin 2027) :

- initier, sensibiliser et former les élèves à l'usage des technologies modernes de l'information et de la communication

- sensibiliser les élèves à un usage responsable de l'internet et simplifier l'accès à l'information
- réduire les inégalités entre les élèves dans l'accès aux technologies de l'information
- faire évoluer les contenus éducatifs et les méthodes pédagogiques
- réduire les inégalités par le développement de pédagogies différenciées
- rendre les élèves acteurs de leur apprentissage et développer leur autonomie
- réduire drastiquement la consommation de papier des écoles.

5) Le soutien au conseil de quartier Mouzimpré/Tourterelles

Cette association a pour but de faire participer de façon concrète les habitants à la gestion et à l'animation de leur Ville. Elle facilite les contacts de la population avec les élus, peut débattre de toutes les affaires concernant le quartier et saisir le conseil municipal. L'association n'a pas sollicité de subvention cette année 2022. Le conseil assure également l'animation du quartier par l'organisation de divers événements ludiques et festifs : goûter déguisé, fête des voisins, participation à Estiv'bal, repas partagé entre voisins. Cependant, l'association a limité ses actions cette année 2022 à la participation à Estiv'bal et la manifestation « Mouzim'propre » qui a été organisée le 20 août 2022.

6) L'organisation d'actions culturelles sur le quartier de Mouzimpré

La commune a fait appel à l'Association 5ème Art pour l'organisation d'une séance de danse à destination des enfants de Mouzimpré le vendredi 15 avril à l'Espace Pierre de Lune.

II LES ACTIONS MENÉES SUR LE QUARTIER PRIORITAIRE FINANCÉES PAR DES CRÉDITS SPÉCIFIQUES AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

1) Le soutien aux associations œuvrant sur le territoire communal

a) Le conseil citoyen

Le conseil citoyen a participé à l'organisation de la 4ème édition de Mouzim'propre avec la ville, le service déchets de la métropole du Grand Nancy et l'association ascéenne du repair Café le 20 août 2022.

Le conseil citoyen avec le concours de l'adulte relais de la commune Mme TOUAHRI a organisé deux sorties culturelle à l'aquarium à l'occasion des journées du patrimoine le 18 septembre 2022 et au jardin botanique le mardi 25 octobre 2022.

Le conseil citoyen a participé à l'évaluation du contrat de ville à l'occasion de deux réunions organisées les 10 mai et 13 octobre 2022.

Le conseil citoyen a organisé avec la ville la 7ème édition de Festi'Lune le samedi 22 octobre 2022.

Le repas citoyen clôturant la manifestation a dépassé les prévisions. En effet, il était attendu près de 100 participants. Or, il a été estimé qu'au moins 150 personnes étaient présentes. Par ailleurs, tous les ateliers organisés au cours de la journée ont été fréquentés par un large public dépassant le territoire du QPV.

Le conseil citoyen a déposé le 4 juillet un projet de création d'un Pump dans le cadre du budget participatif initié par la ville. Cependant, la commission mixte paritaire chargée de sélectionner les projets participatifs éligibles, réunie le 24 novembre dernier n'a pas retenu cette proposition. En effet, le projet a été estimé à près de 100 000 € et dépasse le montant de 50 000 € affecté au budget participatif 2022.

Le responsable du pôle « services aux citoyens », également en charge de la politique de la ville, participe aux réunions du conseil citoyen et à son animation. Le directeur du pôle jeunesse de la ville et un adulte relais sont intervenus à chaque manifestation pour l'encadrement des enfants et ont apporté leur expérience dans le domaine de l'animation.

Le conseil citoyen dispose de l'espace Pierre de Lune, sis 2 allée René Lalique, à titre gratuit, pour organiser ses réunions mensuelles et la préparation de ses activités. Enfin, le responsable du pôle jeunesse et un adulte-relais ont apporté leur concours et mobilisé la logistique nécessaire aux manifestations organisées par le conseil citoyen. Le montant total des concours en nature pour l'année 2022 s'apprécie à hauteur de 16 325,75 €.

b) L'Association « L'Étoile »

L'Association « L'Étoile » a sollicité une demande de subvention au titre de la politique de la ville auprès de l'État, BATIGERE, le département, la métropole du Grand Nancy et la commune pour le financement de deux projets : l'aide aux devoirs et l'apprentissage du français. Le conseil municipal de la ville d'Essey-lès-Nancy a octroyé une subvention de 400 €, BATIGERE 1500 €, le département 500 €, la métropole du Grand Nancy 1000 € et l'État 2000 € pour cette année 2022.

c) La Maison du Grémillon

La Maison du Grémillon, gestionnaire d'une épicerie solidaire, a sollicité une demande de subvention au titre de la politique de la ville auprès de l'État, la métropole du Grand Nancy et la commune pour le financement de ses activités afin de :

-permettre aux bénéficiaires d'accéder à un choix de produits diversifiés et de qualité, de développer leur autonomie, la lutte contre le gaspillage alimentaire et pour le développement durable,

-développer l'aide numérique administrative mise en place en 2018 en direction des personnes fragiles, isolées ou ne pouvant se déplacer à la Maison du Grémillon,

-favoriser les liens intergénérationnels par des rencontres entre jeunes et seniors autour de la recherche et de la confection de recettes de cuisine anciennes.

La commune via son CCAS a octroyé une subvention de 4 000 €, le conseil départemental 1 000 € pour cette année 2022 et 7000€ au titre du plan pauvreté (État 4000 € et métropole du Grand Nancy 3000 €). Le montant total des concours en nature pour l'année 2022 s'apprécie à hauteur de 15 710,83€.

d) Le Bazar à Lisette

L'association a bénéficié d'une subvention de la commune de 150€ et du prêt de l'espace Pierre de Lune à l'occasion de l'organisation du goûter d'Halloween le 30 octobre et du Noël des enfants les 17 et 18 décembre 2022.

e) Le Moulin aux étincelles

La ville a accordé à l'association une subvention de 600 € au titre de la politique de la ville pour organiser des soirées familiales, des animations ponctuelles dans le quartier de Mouzimpré, des activités sportives peu onéreuses, notamment un spectacle de magie le 10 décembre à l'espace Pierre de Lune.

Le Moulin aux étincelles a organisé des ateliers réguliers les mercredis de 17h30 à 20h visant à promouvoir le soutien à la parentalité. Le montant total des concours en nature pour l'année 2022 s'apprécie à hauteur de 3 833,12 €.

1) L'organisation de projets culturels sur le quartier de Mouzimpré

a) Le festival d'Essey Chantant dans les écoles du quartier de Mouzimpré

« Essey Chantant » se veut être un festival populaire, c'est un moment privilégié de rencontres entre habitants, attendu par la population, qui contribue à l'image de marque de la collectivité et à l'attractivité de son territoire. En 2022, ce fut la 25ème édition. Ce festival entièrement gratuit a vocation de réunir toutes les classes sociales et toutes les tranches d'âge de la population quelles que soient leurs préférences musicales. L'objectif est de faire découvrir et faire vivre la culture à tous. Sa programmation repose essentiellement sur des artistes locaux et se veut révélatrice de talents.

Gyraf a séduit les enfants avec trois nouveaux spectacles et a fait carton plein auprès du jeune public. Musicien professionnel, Gyraf a chanté pour les enfants avec à la main une valise d'instruments récoltés au cours de ses voyages et de ses rencontres, parmi lesquels le djembé, le didgeridoo, la guimbarde, le udu, la mâchoire d'âne...Il a une approche de la musique pour les tout-petits inspirée de sa pratique et de sa vision d'un monde où l'écoute est au centre. En guise de préparation à ses spectacles, Gyraf a proposé aux élèves de l'école primaire de Mouzimpré, la veille, des ateliers de manipulation de marionnettes et de percussions corporelles.

b) L'animation culturelle au sein du quartier – Estiv'bal

Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville d'Essey-lès-Nancy a proposé une 6^{ème} édition du rendez-vous Estiv'Bal, très apprécié des habitants, le samedi 30 juillet, dans le quartier de Mouzimpré.

c) L'organisation d'activités culturelles et sportives pendant les vacances scolaires

Afin de lutter dans les quartiers Politique de la ville contre la fracture sociale, il a été décidé de mettre en œuvre un programme d'animation au cœur du quartier à chaque période de vacances scolaire : printemps, été et toussaint/ annulé pendant les vacances d'hiver 2022 à cause de la crise sanitaire).

Un programme très riche et diversifié d'animations diverses organisées par le Pôle jeunesse (animateurs sportifs et adultes relais) pendant les vacances d'avril, juillet, août, octobre et novembre a été proposé aux habitants visant à lutter contre la fracture numérique, les addictions diverses (alcool, écrans, toxicomanie, etc.), l'isolement et l'obésité sous la forme de diverses animations pour chaque période de vacances scolaire comme suit :

-Atelier jeux extérieurs le 11 Avril à l'espace Pierre de Lune

-Ateliers créatifs, bricolage, peinture...le 14 avril et 27 octobre à l'espace Pierre de Lune

-Sortie Vélo : le mardi 19 et mercredi 20 Avril

-Atelier « bouge ton corps » vendredi 15 avril, le mercredi 26 Octobre et jeudi 03 Novembre à l'espace Pierre de Lune

-Café des parents autour de la propreté de l'enfant et de la préparation à la rentrée scolaire, le lundi 04 juillet à la Maison de La Parentalité

-Ateliers jeux de société, le mercredi 06 juillet et mercredi 02 novembre à l'espace Pierre de Lune

-Sortie Tubi tuba, le mercredi 20 juillet,

-"coup de pouce"- Aides aux devoirs à l'espace Pierre de Lune et dans la salle du Bâtiment Turquoise les :

*Avril : les 19, 20, 21 et 22 matin

*Aout : les 23,24, 25, 26, 29 et 30 matin

*Novembre : les 02, 03 et 04 matin -Caravane du Sport le 27 juillet

-Animations Francas

Le programme « anime ton quartier » s'est déroulé tout au long des vacances de la Toussaint. Il s'articule autour des manifestations menées par le conseil citoyen (Festi'Lune et Mouzim'propre). La pratique du VTT a été à nouveau enseignée suite au succès rencontré cet été.

Enfin, le terrain de football synthétique jouxtant le quartier de Mouzimpré a été ouvert à la population à partir du 11 juillet les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h. Une veille technique a été mise en place avec l'association Réciprocité pour s'assurer que cet équipement soit utilisé conformément à son usage.

1) L'installation de chalets et la création d'allées dans les jardins cultivés de Mouzimpré

La commune a installé des chalets pour le stockage des outils de jardinage et procédé à la création d'allées dans les jardins cultivés de Mouzimpré. Le montant de ces travaux s'est élevé à 11 160 €.

2) L'organisation de « chantiers loisirs de jeunes »

Pour favoriser l'engagement des jeunes au sein de la vie locale d'Essey-lès-Nancy, le Pôle jeunesse propose de développer un dispositif adapté pour les 13/17 ans : les projets jeunes à contrepartie loisirs.

L'équipe d'animation met en place les conditions favorables à la prise de responsabilité. Les jeunes doivent s'investir dans des projets qui concourent au développement artistique, sportif, culturel ou humanitaire. Les actions s'inscrivent dans le projet de développement social du Pôle jeunesse.

L'implication des jeunes (élaboration, conduite du projet, contenu des loisirs, financement...) vise à initier le groupe à la notion de citoyenneté à travers le projet (respect de l'environnement, rapprochement entre différentes générations, connaissance de la collectivité...), faire découvrir la vie associative et culturelle locale, sensibiliser sur des problèmes d'addiction, de discrimination, responsabiliser chacun d'entre eux et développer l'esprit d'équipe.

La partie chantier se fait selon la saison, les opportunités et les partenariats tissés par le Pôle jeunesse. Pour cette année 2022, les chantiers loisirs de jeunes ont porté sur les concerts organisés par la ville dans le cadre du festival "Essey chantant". Les jeunes ont aidé les services pour l'installation, le rangement de la manifestation et la tenue d'un stand d'animation culturel.

3) Les actions menées par le bailleur social dans le cadre de la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB

BATIGERE a accordé 4 000 € aux associations locales, dont 2 500 € au conseil citoyen à titre de participation à la 4ème édition de Mouzim'propre, action qui a programmée le 28 août 2022 et 1 500 € à l'association « L'Étoile ». Une fresque sur la cheminée du bâtiment Rubis en lien avec l'équipe de prévention spécialisée du conseil départemental a été réalisée dans le cadre d'un chantier de jeunes.

Le montant total des dépenses prévisionnelles relatives aux programmes d'actions liés à l'abattement de TFPB a été estimé à 105 680 € en 2022 pour l'ensemble des actions menées pour la formation, le soutien des personnels de proximité, le sur-entretien, la sensibilisation des locataires, l'animation, le lien social et les travaux d'amélioration de la qualité de service. Le montant de l'abattement de TFPB a été estimé à 95 208 € en 2022.